

REGLEMENT

Le présent règlement est disponible à l'intérieur du Village, près de la Réception, dans notre site Internet et a été envoyé avec la confirmation de réservation aux clients qui ont réservé. Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer. Toute infraction pourra entraîner l'expulsion de son auteur.

ENTREE

1. Toute personne devant séjourner au moins une nuit dans le Village doit au préalable présenter au bureau d'accueil ses pièces d'identité et contrôler les formalités exigées par la police.
2. Les mineurs doivent être accompagnés de leur parents ou des adultes avec une **autorisation** écrite de ceux-ci.
3. Le port du **bracelet** du Village est obligatoire pendant tout le séjour.
4. L'emplacement ou le logement sont indiqués par le gestionnaire.
5. Il est interdit de changer de place sans l'autorisation de la réception. On est disponible à répondre à toutes les exigences de nos clients.

DEPART

6. L'emplacement doit être libre de toute occupation au plus tard à 12 h impérativement, sauf les clients qui bénéficient du tarif du Week-end. Après 12 h une journée supplémentaire est à régler.
7. Le logement doit être libre au plus tard à 10 h impérativement.
8. Le séjour doit être réglé **entre le 4eme** jour pendant la 1^{ère} semaine des vacances.
9. Le compte peut être réglé comptant - non plus de 999,00€ - ou avec une carte de crédit. On n'accepte pas les cartes American Express et Diners.

VEHICULES

10. Les véhicules doivent rouler à une vitesse limite de **10 km/h du 7.00 h au 13.30 h et du 15.30 h au 23.00 h**. La circulation est interdite entre 13.30 h et 15.30 h et entre 23.00 h et 7.00 h.
11. Sur l'emplacement peuvent être installés : une tente et une voiture, une caravane et une voiture ou seulement un camping-car.

12. Une **seule voiture** est acceptée pour le client qui loue un logement. Il est expressément interdit de stationner sur les emplacements libres.

PISCINES

13. Les horaires d'ouverture/fermeture sont affichés à l'entrée de chaque piscine. Ils peuvent changer selon la saison.
14. **Prendre une douche** est obligatoire avant l'entrée dans l'eau. Les mules sont obligatoires.
15. Le bonnet de bain n'est pas nécessaire.
16. Il est interdit de plonger (sauf du tremplin de la Piscine Olympienne), courir au bord des piscines, introduire des matelas gonflable dans les piscines.
17. Les petits enfants doivent porter des couches appropriées.
18. Parasols et lits de plage sont disponibles pour les clients du village. Ils ne peuvent pas être réservés. Les objets déposés pour plus de 20 minutes seront déplacés.

SILENCE

19. Le silence doit être total du **13.30 h au 15.30 h** et du **23.00 h au 7.00 h**. Les clients sont priés d'éviter tous les bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins.
20. Pendant ces heures il est interdit de : circuler avec des véhicules, déranger le repos des autres clients avec des télévisions ou des radios.
21. Il est interdit de monter/démonter des tentes, faire la vaisselle, jouer à football ou à ping-pong.

VISITEURS

22. Les visiteurs journaliers sont admis dans le Village du 8.00 h au 23.00 h, après avoir été autorisés par la réception. Ces visiteurs peuvent utiliser tous les services du camping.
23. Visiteurs journaliers ne sont **pas admis du 13.00 h au 15.30 h et après 20.00 h**.

24. Les visiteurs doivent présenter une pièce d'identité et payer le tarif journalier selon la saison.
25. Les voitures des visiteurs sont interdites dans le Village, sauf exceptions et le paiement de la chiffre journalière pour la voiture supplémentaire.

MILIEU ET RESPECT DU VILLAGE

26. **Barbecue**. Il est possible d'utiliser le barbecue à gaz, électrique ou à charbon, sans déranger les autres clients. Le Village offre aux clients la possibilité d'utiliser gratuitement un barbecue (nr. 37 dans le plan du camping), qui doit être réservé à la réception.
27. **Déchets**. Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, le papier et la plastique doivent être déposés dans les poubelles.
28. **Vaisselle**. La vaisselle est strictement interdite en dehors des bacs prévus à cet usage et pendant le silence.
29. **WC Chimique**. Les WC chimiques ne doivent pas être vides en dehors des WC prévus à cet usage.

SECURITE

30. La Direction décline toute responsabilité en cas de perte. Les clients gardent la responsabilité de ses propres objets. Chaque maladie infectieuse doit être communiquée immédiatement à la Direction ou au docteur du Village.

ANIMAUX

31. Chiens de petite et moyenne taille permis en laisse sur les emplacements pendant certaines périodes qui peuvent être consultées dans notre site internet.
32. Chat en laisse sur les emplacements toujours permis.

Grâce à la collaboration des tous les clients on vous offrira un séjour riche en sérénité et amusement.